

Accueil > Pays de la Loire > Chaudron-en-Mauges

## Dans les Mauges, Vents d'Èvre veut fédérer l'investissement citoyen dans l'éolien

Un parc éolien sur le site de la Petite-Forêt, au Fief-Sauvin, commune déléguée de Montrevault-sur-Èvre (Maine-et-Loire), devrait démarrer son exploitation en 2025. L'association Vents d'Èvre se mobilise pour en faire un parc citoyen. Une réunion publique, mardi 5 septembre à Chaudron-en-Mauges, avait pour but d'informer et de coaliser les habitants.



Les membres du bureau de l'association Vents d'Èvre, qui prône l'investissement citoyen dans l'énergie éolienne. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Modifié le 12/09/2023 à 07h30

[Lire le journal numérique](#)

Mardi 5 septembre, une quinzaine de personnes ont assisté à une réunion d'information organisée par l'association Vents d'Èvre, à Chaudron-en-Mauges, commune déléguée de Montrevault-sur-Èvre (Maine-et-Loire).

**Lire aussi :** [Dans les Mauges, un collectif veut investir plus de citoyenneté dans un projet éolien](#)

## Une société dédiée

Ses représentants ont fait connaître l'avancée de leur grand projet, à savoir un parc éolien 100 % citoyen et territoire au Fief-Sauvin, dont la mise en service est prévue en 2025 pour une exploitation jusqu'en 2050.

Les interventions du coprésident Damien Reveau et de Gérard Grellier, secrétaire adjoint, ont apporté quelques éléments nouveaux. L'association entre dans une SAS (société par actions simplifiée) baptisée Éoliennes du Fief-Sauvin.

Partenaire, l'agglomération Mauges Communauté a créé de son côté une société d'économie mixte, Mauges Énergies, afin de développer ce type de projet. Ensemble, ils forment une société de production sous le nom de SAS Fief-Sauvin Énergie. En revanche, l'opérateur indépendant en énergie verte Valorem, envisagé lors du montage initial, ne rentre pas dans cette SAS.

## De 1 000 à 20 000 €

L'assistance a également appris que le budget total du parc est estimé entre 21 et 24 millions d'euros. Pour les porteurs du projet, les fonds propres peuvent s'élever de 5 à 6 millions, le reste (75 à 80 %) étant des emprunts bancaires.

Pour une réussite optimum, Vents d'Èvre tente, à travers ses réunions publiques, de rallier d'autres investisseurs, obligatoirement majeurs et habitants Montrevault-sur-Èvre ou Beaupréau-en-Mauges. Ils sont actuellement 110.

Pour investir dans la SAS Éoliennes du Fief-Sauvin, la mise de fonds minimum est de 1 000 €, avec possibilité de prendre entre une et vingt parts (20 000 € maximum) par personne.

La prochaine réunion aura lieu mardi 19 septembre, à 20 h, salle Figulina au Fület (Montrevault-sur-Èvre).

---